

FINANCEMENT MIXTE DANS LE DÉVELOPPEMENT

CHILI:
PASSER DES
BESOINS DU
PEUPLE AUX
EXIGENCES DES
ENTREPRISES

BASÉ SUR LA RECHERCHE
DE LAURA MAFFEI





CHILI



NOM:

Programme d'énergie solaire du Chili

TYPE DE PROJET:

Construction d'une centrale solaire thermodynamique et une grande centrale photovoltaïque

BUDGET ESTIMÉ:

453 millions de dollars

INSTITUTIONS FINANCIÈRES:

Ministère de l'énergie du Chili, Commission européenne, la Banque nationale du développement allemande (KfW),¹ Agence de coopération technique allemande (Giz),² la Banque interaméricaine de développement (BID),³ le Fond de technologie propre⁴ - Banque mondiale

OPERATEURS:

Abengoa (Espagne)
EIG Global Energy Partners (USA)

Avec une demande croissante et une forte dépendance aux importations d'énergies fossiles, le secteur énergétique au Chili revêt une importance majeure pour les perspectives de développement du pays. Le plan de transition énergétique du gouvernement chilien a fixé un objectif de 70% de génération d'électricité au niveau national à partir de sources d'énergie renouvelable et non conventionnelle d'ici à 2050.

Le programme d'énergie solaire du Chili vise à développer une industrie solaire nationale dans le désert de Atacama situé au nord du pays. Les initiatives envisagées prévoient, entre autres, la construction de la première centrale solaire thermodynamique en Amérique du Sud ainsi qu'une grande centrale photovoltaïque. La centrale solaire thermodynamique sera intégrée dans le réseau interconnecté du Nord. A l'heure actuelle, l'activité minière représente 90% de la demande du réseau électrique.

FINANCEMENT MIXTE

Le Programme d'énergie solaire du Chili est une initiative commune du Gouvernement, de l'Union européenne (UE), du Gouvernement allemand, de la Banque Interaméricaine de développement (BID), du Clean Technology Fund (CTF), et du secteur privé. Ce projet a été lancé en 2013.

Le programme utilise plusieurs sources de financement pour couvrir son budget, estimé à 453 millions de dollars. Le fonds d'aide publique au développement (APD) est utilisé pour les subventions et les prêts concessionnels octroyés à travers le Mécanisme d'Investissement en Amérique Latine (LAIF).⁵

Le LAIF est l'instrument de financement mixte régional de l'UE ainsi que le premier vecteur de coordination des sources de financement du programme chilien d'énergie solaire. L'investissement de la Commission européenne s'élève à 20.3 millions de dollars (environ 4,4% de l'estimation budgétaire initiale).



Désert d'Atacama

INSTRUMENTS MIXTES:
Latin America Investment Facility (LAIF)

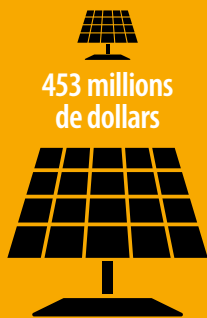
INSTITUTIONS FINANCIÈRE

ENTREPRISES:
Abengoa
EIG Global Energy Partners

UN DÉMARRAGE INCERTAIN

Le programme a été approuvé en 2013 et attribué à la société espagnole Abengoa. Les travaux ont démarré en 2015 pour être suspendus en 2016 en raison des difficultés financières d'Abengoa. Par la suite, le fonds d'investissement américain EIG Global Energy Partners a pris la participation majoritaire du programme et les travaux ont pu reprendre en 2017. Cependant, entre-temps, les coûts du projet ont augmenté de 184% pour s'élever à 1,3 milliards d'euros. Le futur du projet reste incertain puisque EIG reste à la recherche de fonds additionnels pour compléter les travaux en 2019.⁶

les coûts initiaux du projet ont augmenté de 184%



453 millions de dollars

1300 millions de dollars

EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Ce projet met en évidence des lacunes importantes quant à leur application.

LES PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

- 1. L'appropriation des priorités du développement par les pays en développement:** ceux-ci doivent être au centre des initiatives de développement.
- 2. Focus sur les résultats:** un impact durable sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, ainsi que sur le renforcement des capacités des pays en développement, alignées sur leurs priorités.
- 3. Partenariat pour le développement inclusif:** ouverture, confiance, respect, apprentissage mutuel sont au cœur des partenariats efficaces, tout en reconnaissant les rôles différents et complémentaires des acteurs concernés.
- 4. Transparence et responsabilité:** transparence vis-à-vis des bénéficiaires du projet, ainsi qu'envers ceux qui sont concernés par les initiatives de développement. Des pratiques transparentes constituent le point de départ pour une responsabilité élargie.

FOCUS SUR LES RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT

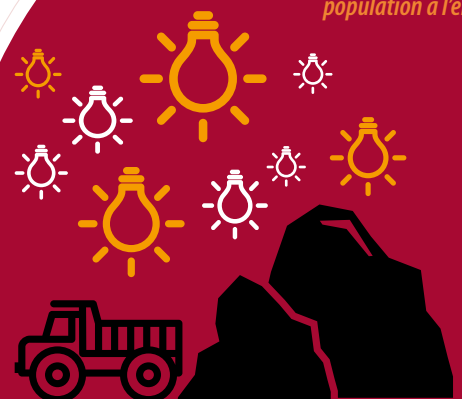
Le programme vise à la production régulière d'énergie à faible émission de carbone ainsi qu'à réduire la dépendance du Chili aux importations de combustibles fossiles. Toutefois, l'énergie produite va bénéficier surtout au secteur minier, qui représente 90% de la consommation d'énergie du réseau. Par conséquent, l'impact sur l'accès à l'énergie par la population sera très limité.

En outre, la pression exercée par le projet sur les ressources peut avoir un impact négatif sur les communautés locales. Les organisations communautaires locales ont mis l'accent sur le conflit entre les communautés locales et le secteur minier

pour ce qui est de la demande d'eau et d'énergie ainsi que de la dégradation du sol.⁷

La technologie des centrales solaires thermodynamiques nécessite une quantité considérable d'eau. L'accès à l'eau pose de nombreux problèmes dans cette région qui est l'une des plus arides du monde. Cela revêt une importance primordiale, notamment pour la ville voisine de Calama, où les habitants connaissent des difficultés constantes d'accès à l'eau potable. Alors que les donateurs⁸ et les autorités partenaires⁹ ont soulevé cette question, des garanties satisfaisantes sont difficiles à envisager et n'ont pas encore été obtenues.

L'énergie produite servira principalement les besoins du secteur minier. Elle aura un impact limité sur la population à l'énergie



INCLUSION

La participation des parties prenantes dans ce projet, notamment des organisations de la société civile et des syndicats, a été très limitée. Le projet a été soumis et adopté par le Parlement chilien, mais ni l'évaluation de l'impact environnemental ni une consultation publique n'ont été réalisées.



RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT: IMPACT SUR L'EMPLOI

Les informations sur les conditions de travail sur le site du projet et sur la chaîne d'approvisionnement sont très limitées. Le projet ne fait allusion qu'au nombre d'emplois sans rien indiquer sur les conditions de travail durant la construction et l'exploitation de la centrale. Bien que les prévisions de création d'emplois varient, un minimum de 1000 emplois dans la construction et 50 emplois opérationnels devraient être créés lors de la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres emplois indirects sur le marché du travail local.¹⁰ De même, le projet devrait créer des emplois indirects à travers la fourniture des matériaux pour la construction et l'exploitation de la centrale. A l'heure actuelle, la plupart des travailleurs et des consultants ont été embauchés par des entreprises et professionnels chiliens locaux.

Le secteur de la construction se caractérise par un degré élevé de rotation des emplois, de risques professionnels, d'absence de stabilité et par la sous-traitance. Dans le secteur de la génération et de la distribution d'énergie, la sous-traitance dépasse les 80%.¹¹ Cette tendance à la sous-traitance explique le bas niveau de représentation syndicale (environ 19%) et de négociation collective (18%) au Chili. Le taux d'accidents du travail dans la construction dépasse légèrement la moyenne nationale (4,4% contre 3,4%),¹² et le secteur enregistre le deuxième taux le plus élevé d'accidents mortels au travail (19,9% de tous les décès).¹³ Tirer parti de l'occasion offerte par cet important projet multi donateurs pour améliorer la performance de ces indicateurs serait un pas en avant pour optimiser son efficacité en matière de développement.

ordialement
Impact limité sur l'accès de la
ie.



APPROPRIATION

Bien que le programme d'énergie solaire soit aligné sur la politique énergétique nationale, qui a été approuvée après consultation des parties prenantes, l'utilisation de l'aide au développement pour un projet qui bénéficie en premier lieu au secteur minier, qui est extrêmement favorable aux investissements étrangers (et au rapatriement des profits générés), reste assez controversée et loin du principe d'appropriation.

Un élément de préoccupation supplémentaire découle de l'alignement étroit du projet sur les objectifs stratégiques des pays donateurs. La citation ci-contre montre comment les agences de développement peuvent être amenées à adopter une approche axée sur les intérêts du donneur.

“Les entreprises allemandes et européennes peuvent s'attendre à ce que le marché chilien de l'énergie solaire offre des opportunités liées à la fourniture de matériel pour la construction et l'exploitation des centrales solaires, aux modalités de financement et à l'échange des quotas d'émission ainsi qu'à l'activité d'assistance technique.”

GIZ, (Agence allemande de développement)

RESPONSABILITÉ

A l'instar de l'absence d'inclusion, les documents du projet ne font pas allusion à la responsabilité ou aux mécanismes de compensation pour les travailleurs ou les communautés locales qui pourraient être affectés d'une manière négative par la mise en œuvre du projet. A l'instar d'autres projets qui impliquent une combinaison complexe de mécanismes de financement ainsi que d'acteurs publics et privés, il est très difficile d'accéder aux informations concernant ce projet spécifique. Les dernières informations sur ce projet mises à la disposition du public sont contenues dans le rapport d'activité LAIF de 2016, selon lequel la centrale financée par le projet est «en construction». Toutefois, le rapport n'évoque pas l'interruption des travaux et ses implications ainsi que le besoin de financement supplémentaire.



¹ KfW réalise une série d'initiatives de protection de l'environnement au nom du Gouvernement fédéral, y compris l'Initiative allemande pour la technologie climatique (DKTI) sous la houlette du Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire (BMUB). Un accord sur un prêt de 100 millions d'euros en faveur du développement a été signé avec le Chili en 2014 dans le cadre de la DKTI. Les fonds sont affectés au financement de la construction de la première centrale solaire thermodynamique t. (FfW, 2015).

² bit.ly/2S66soH

³ Informations générales sur le projet sur le site bit.ly/2Qjk7eE

⁴ bit.ly/2TQw36P

⁵ Projet ID: LAIF-10. bit.ly/2FC8fQN

⁶ EIG annonce financement de 758 millions de dollars pour la Chilean Solar Power Company, mai 2018. bit.ly/2DYZm1

⁷ Observatoire des conflits environnementaux d'Amérique latine. www.olca.org

⁸ Comments from Germany on Approval by mail: CTF funding for Chile: Concentrated Solar Power Project (IDB) September 11, 2012; bit.ly/2S9DNz8

⁹ Informe Consolidado N° 1 de Solicitud de Aclaraciones, Rectificaciones y/o Ampliaciones a la Declaración de Impacto Ambiental del Proyecto "Planta solar Cerro Dominador" bit.ly/2PQzITM

¹⁰ Planta termosolar Atacama I. Energía del desierto. BIT 103 – Julio 2015. bit.ly/1ImGkKs

¹¹ bit.ly/2KuEtFJ (30 March 2018).

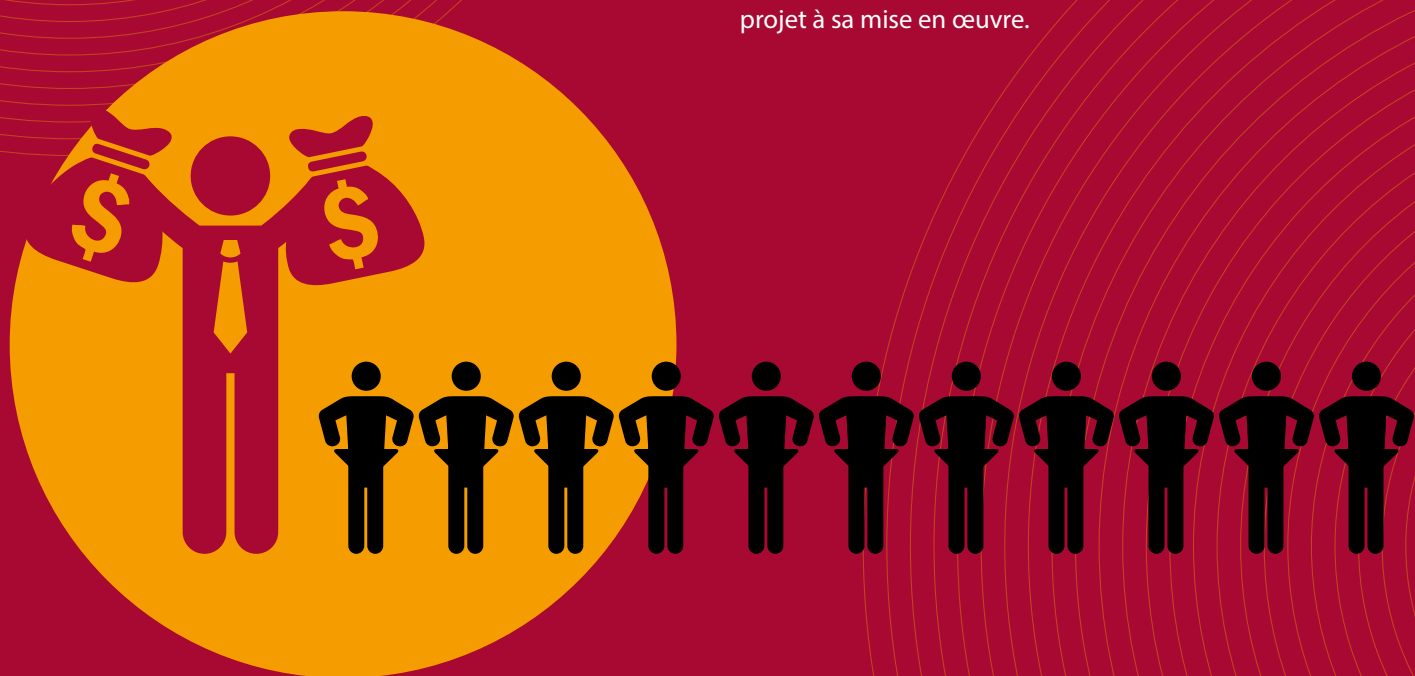
¹² SUSESO (2018). Estadísticas de la Seguridad Social 2017. bit.ly/2PNxPqN

¹³ Vargas Vianco, M.C. (2015). "Seguridad y Salud en el Trabajo en Chile. Diagnóstico y Propuestas". bit.ly/2DF4Jm9

CONCLUSION

Le cas du programme chilien d'énergie solaire soulève un certain nombre de questions quant à l'efficacité de l'investissement considérable des fonds APD pour cibler les groupes les plus vulnérables par le biais de ce projet. Le coût d'opportunité lié à l'utilisation de plus de 20 millions de dollars de fonds APD pour un projet qui n'a eu qu'un impact indirect sur l'amélioration des conditions de vie des populations doit faire l'objet d'une réflexion.

Ce projet est représentatif d'une tendance générale en matière de financement du développement: s'éloigner des plus vulnérables au profit d'un recours accru au financement mixte. A l'heure actuelle, il n'y a pas de mesures garantissant que les objectifs de développement des fonds APD ne soient pas dilués dans le processus d'investissement. Il faut continuer de mettre l'accent sur les objectifs de développement de l'APD et intégrer les principes d'efficacité du développement à tous les niveaux, de la conception du projet à sa mise en œuvre.



CSOPartnership 
for **Development Effectiveness**



Cette publication a été réalisée avec l'aide du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (CPDE) et de l'Union européenne (UE). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de RSCD/CSI et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'UE ni de la CPDE.

Le Réseau syndical de coopération au développement est une initiative de la Confédération syndicale internationale. Cette publication fait parti du travail de recherche "Aligner le financement mixte sur l'efficacité du développement: où en sommes-nous?"

www.ituc-csi.org/aligner-le-financement-mixte